



Social

14



Fête

20



Sport

21



Plaine de jeux Une oasis de fraîcheur

lucé magazine

lucé



sommaire

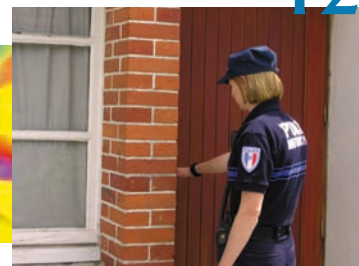
n° 11

Les efforts consentis par tous les services de la collectivité mais aussi par les associations commencent à porter leurs fruits.



finances
6

sécurité
12



Partez en toute sérénité grâce à l'opération tranquillité vacances.



lucé magazine

Directeur de la publication:
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:
Service Communication

Conception - Maquette:
Service Multimédi@

Service Communication:
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression:
Corlet Imprimeur
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage: 8 500 exemplaires

Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N.: 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Sur un air de changement...

La nouvelle identité visuelle de Lucé fait désormais partie de notre paysage.

À son tour, la fête de juin a changé de formule afin de séduire un public toujours plus large, plus nombreux et heureux de faire de nouvelles rencontres. C'était le cas, cette année, avec la trentaine d'artistes de rue qui avaient envahi l'espace public pour animer la ville.

Cependant, quelques temps forts, auxquels vous êtes tous attachés ont été maintenus et chacun a pu apprécier le magnifique feu d'artifice.

Mais entendons nous bien, ce n'est pas le changement pour le changement que nous prônons mais bel et bien le changement pour une meilleure gestion des services et de nos finances publiques.

Lucé magazine lève le voile sur la programmation 2010/2011, mêlant musique de qualité et humour, ingrédients incontestables du succès des saisons passées.



culture 18

Cahier central



Rentrée sportive et culturelle : quand une saison chasse l'autre. Retrouvez en cahier central la liste des associations de Lucé ou venez les découvrir à l'occasion du Forum des associations le 19 septembre prochain.

- **p. 4** environnement
- **p. 6** finances
- **p. 8** urbanisme
- **p. 10** cérémonie
- **p. 12** sécurité
- **p. 14** social
- **p. 15** express'
- **p. 17** sortir
- **p. 18** culture
- **p. 20** fête
- **p. 21** sport
- **p. 22** tribune libre

Le logo, entièrement réalisé en interne par du personnel communal, s'est accompagné de la mise en place d'une charte graphique qui contraint chaque service à respecter des règles de diffusion et donc au final à moins consommer.

Et les changements à Lucé, il y en a, et à destination de tous.

Deux défibrillateurs sont désormais en service à l'entrée de chacun des stades Richoux et Boudrie. Quatre autres devraient être installés d'ici la fin de l'année.

Avec l'arrivée des beaux jours, comment ne pas évoquer la plaine de jeux des Carreaux, véritable havre de paix et de verdure où les jeux ont été mis aux normes et où, cet été, petits et grands pourront profiter de l'installation d'un nouvel espace ludique aquatique.

Là aussi le choix n'a pas été de reproduire à l'identique ce qui existait, je fais allusion bien sûr à l'ancienne pataugeoire qui présentait de lourdes contraintes techniques et sanitaires.

Nous avons décidé de vous offrir un service innovant, soucieux de l'environnement, économe.

Car notre rôle à tous est bien de contribuer, chacun à notre échelle, à la préservation de nos ressources naturelles et faire en sorte que cesse le gaspillage.

C'est bien dans ce sens que nous menons toutes nos actions.

Bon été à tous. ■

Une oasis de fraîcheur et de verdure

Plaine de jeux des Carreaux

Vaste espace paysager de trois hectares et demi de verdure aux portes de la ville, la plaine de jeux des Carreaux accueille un nouvel espace ludique avec jeux d'eau, les enfants pourront l'apprécier dès cet été.

Pensez-y pendant vos vacances !

Très prisée pendant l'été, la plaine de jeux des Carreaux est propice à la détente et aux loisirs. Avec son nouvel espace de jeux aquatiques, elle devrait ravir les familles en quête de fraîcheur pendant les chaleurs estivales.

L'été dernier, la pataugeoire était fermée au public pour des raisons de sécurité. Le revêtement d'étanchéité était devenu trop dangereux pour les pieds des tout-petits.

Trois nouveaux jeux d'eau sont en cours d'installation dans ce havre de paix dont le succès s'accroît d'année en année, grâce à son calme et ses multiples équipements.

Le tunnel d'eau

Composé de quatre jets d'eau directionnels et parallèles, il permettra aux enfants de s'accroupir pour passer sous les filets d'eau et éprouver la sensation des jets montants, qui contrastent avec des jets plus doux qui retombent ;

Le geyser

De multiples jets d'eau se déploieront en angles asymétriques, créant ainsi une élégante fontaine. La douce eau à bulles qui en tombe contraste agréablement avec les jets plus puissants qui émanent du centre. Les enfants pourront passer au travers en fermant les yeux ;

Le brouillard

La fine et douce brumisation du brouillard magique sera appréciée pour l'agréable sensation de fraîcheur

qu'elle procure. Les enfants pourront s'en donner à cœur joie et les adultes à proximité bénéficieront de la fraîcheur et de la diminution de température qu'il entraîne.

Bien entendu, toutes ces activités devront être pratiquées sous la surveillance des parents.

Ces nouveaux jeux sont conformes à la législation relative à la sécurité des aires collectives de jeux. Ils ne présentent aucun risque pour les enfants. Leur surface plane évite tout risque de chute et de noyade. Encastés, ce sont des équipements solides qui présentent une excellente résistance à un usage intensif.

Trois nouveaux jeux d'eau sont en cours d'installation dans ce havre de paix dont le succès s'accroît d'année en année.

En dehors de l'aspect ludique, le choix s'est porté sur ces équipements en raison de leur faible consommation en eau. Pour mémoire, la consommation en eau de l'ancienne pataugoire pour la saison estivale était de l'ordre de 1 800 m³ d'eau. Pour la même période, elle

est estimée à environ 1 000 m³, soit une économie supérieure à 3 000 euros par an.

De plus, l'eau employée ne sera pas directement rejetée dans la nappe phréatique. Elle sera ensuite utilisée pour alimenter le sanitaire à proximité de la plaine de jeux. Seulement après ce réemploi, l'eau usée sera envoyée vers le réseau d'assainissement.

Mais le succès de la plaine de jeux des Carreaux, c'est aussi une multitude d'activités sportives : terrain de football, de basket ou encore une table de ping-pong, une piste de bicross et un parcours pour les joggeurs.

Parmi les attractions phares, les familles apprécient le golf miniature, avec son matériel fourni gratuitement.

L'environnement y est paisible et ombragé, le parc est équipé de tables et de bancs pour le pique-nique et d'une aire de jeux pour les enfants.

Tous ces ingrédients font de la plaine de jeux des Carreaux un véritable poumon vert à l'ouest de Lucé. ■

► Contacts

Plaine de jeux des Carreaux

20 bis rue
Alphonse Daudet
28110 Lucé

Tél. 02 37 91 19 10

Horaires d'ouverture au public

Du 21 juin
au 15 août,
de 8h à 22h

Du 16 août
au 15 septembre,
de 8h à 20h

Du 16 septembre
au 21 juin,
de 8h à 18h



Des efforts de gestion soutenus

Compte administratif 2009

Nous vous communiquons, il y a un an, les premiers résultats financiers en vous faisant part de l'engagement de l'équipe municipale à gérer autrement les dépenses de la ville dans le souci constant de restaurer la situation financière de Lucé.

Le compte administratif de l'année 2009, soumis au Conseil Municipal du 25 mars dernier, a permis de constater les efforts consentis par tous les services dans leur gestion quotidienne. Ces efforts ont porté leurs premiers fruits puisque les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué d'environ 2% par rapport à 2008.

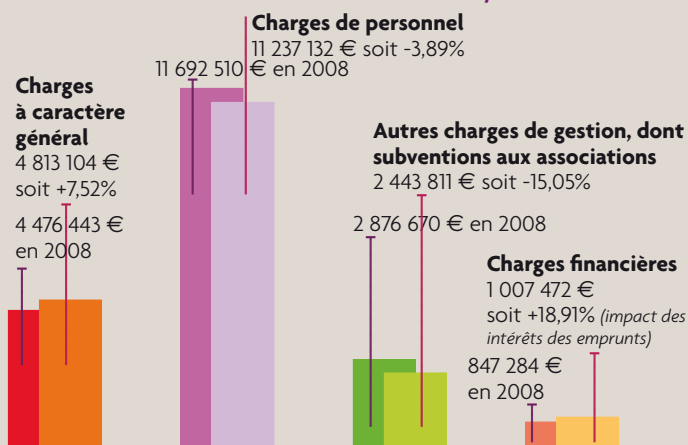
Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement ont connu une régression inférieure à 1% en raison de la diminution des dotations reçues de l'Etat.

Ces dotations sont liées notamment à la baisse du nombre d'habitants recensés ou encore à la diminution des produits exceptionnels résultants de la régularisation échelonnée d'opérations comme celle du Carré d'Or.

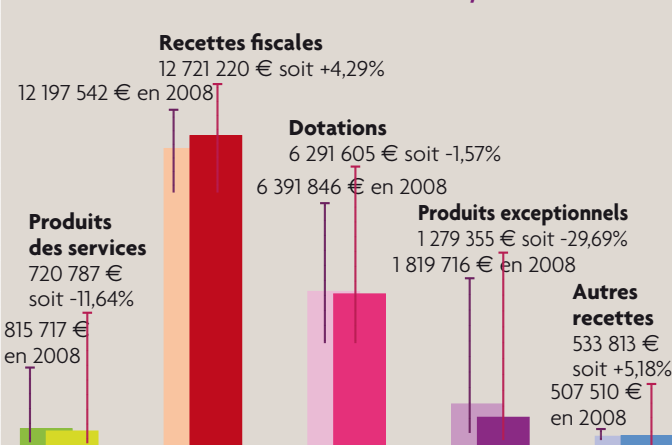
Principaux résultats et leur évolution par rapport à 2008

Fonctionnement

Dépenses réelles 19 519 678 €
19 902 747 € en 2008 soit **-1,92%**



Recettes réelles 21 546 780 €
21 732 331 € en 2008 soit **-0,85%**



Investissement

Les opérations d'équipement réalisées en 2009 ont essentiellement porté sur l'aménagement des locaux de la rue Albert Brossard mis à disposition de l'association LESSCALE (les locaux occupés précédemment par l'association n'étaient plus aux normes).

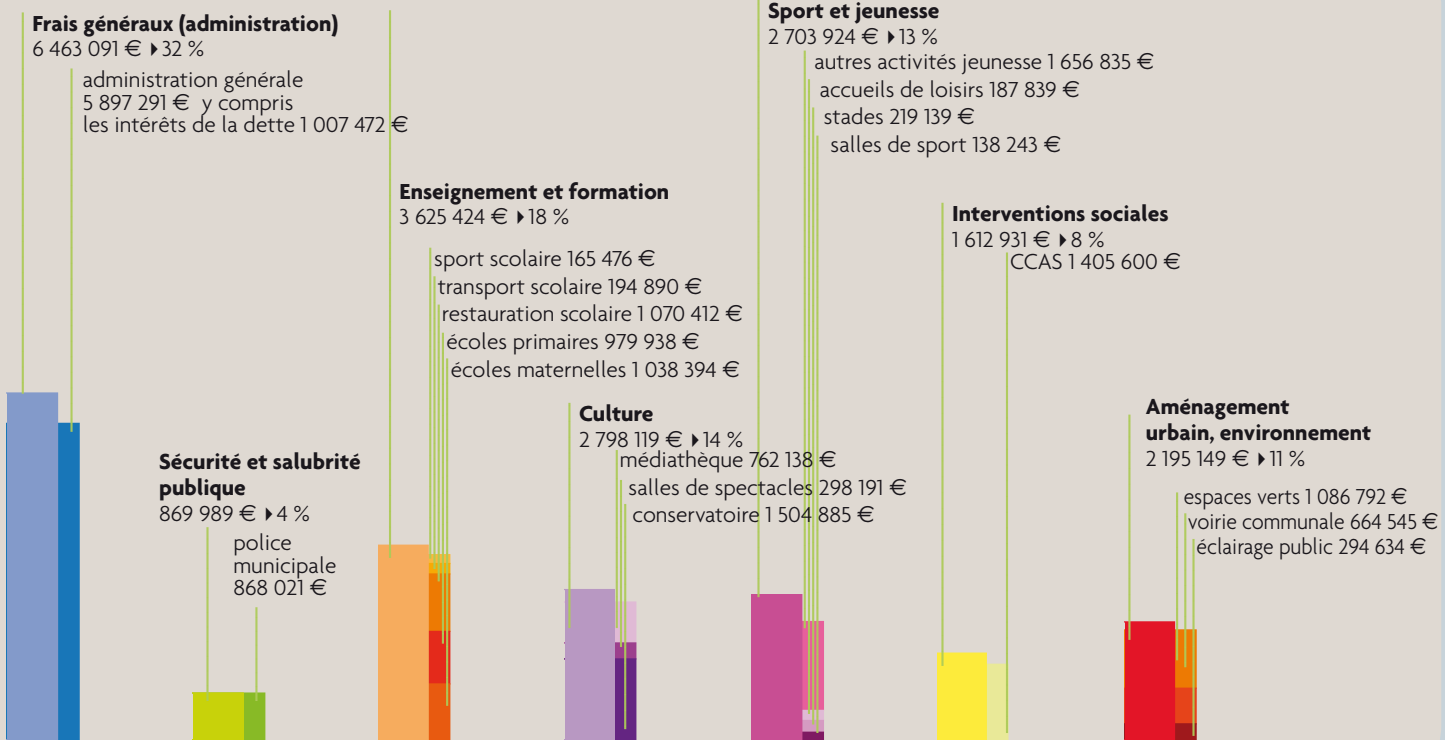
Aménagement locaux rue Albert Brossard : 202 000 €
Travaux Hôtel de Ville : 16 000 €
Entretien des bâtiments scolaires : 71 600 €
Maintenance des équipements sportifs : 33 100 €
Interventions sur les bâtiments dédiés à la culture : 36 000 €
Voierie : 100 000 €

Columbarium de Poiffonds (1^{ère} tranche) : 22 000 €
Environnement (dont jeux pour enfants et renouvellement du mobilier urbain : 137 000 €).

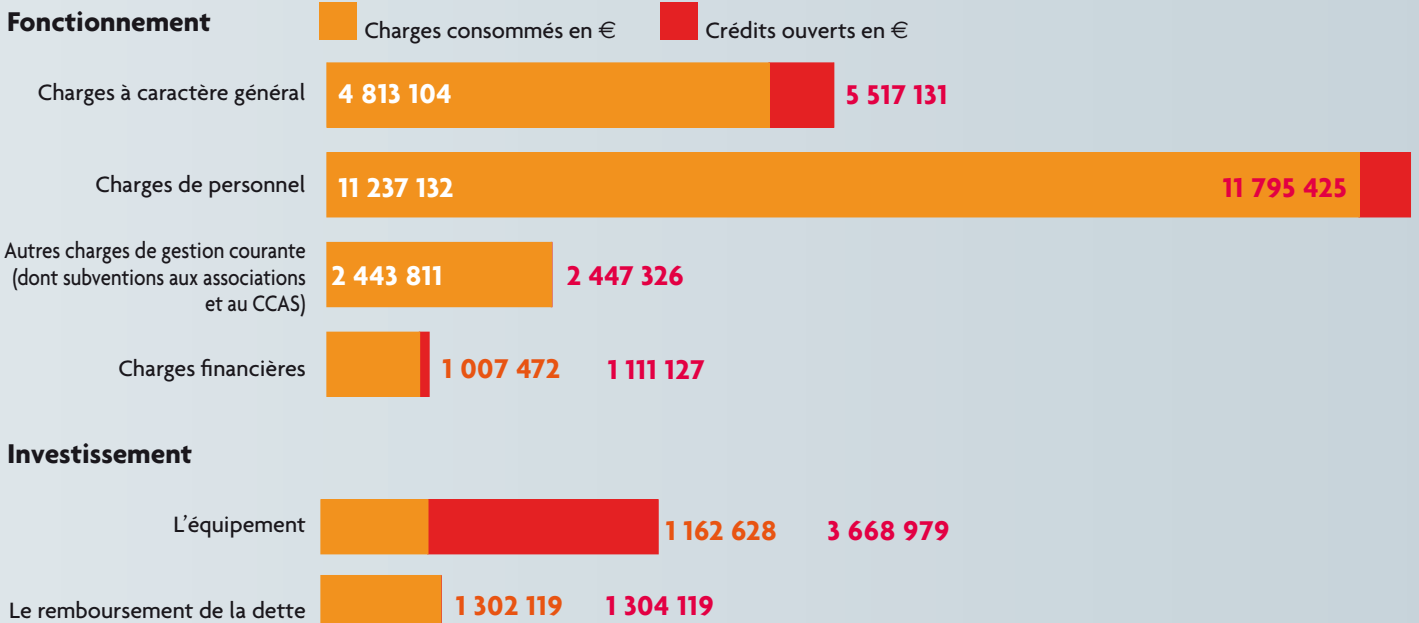
L'ensemble des opérations d'équipement qui s'élève à 1 162 628 € a été réalisé à partir des ressources propres, aucun emprunt n'a été souscrit pour permettre leur financement.

Néanmoins, cette section est fortement impactée par le remboursement du capital de la dette qui s'est élevé en 2009 à 1 302 119 €.

La répartition des dépenses par secteur 20 331 867 €



Analyse de la consommation des crédits ouverts au budget 2009



L'année 2009 s'est donc soldée par un excédent de fonctionnement de 1 225 234 € grâce aux efforts de gestion mis en œuvre par la municipalité. Cet excédent reporté sur les crédits 2010 devrait permettre de compenser les diminutions constatées dans les dotations allouées tant par l'Etat que par Chartres Métropole au titre de 2010. ■

Création d'une résidence sociale

Logement

En novembre 2007, le maire Boris Minsky autorisait la vente d'un terrain, rue François Foreau à l'Immobilière Val de Loir qui a établi le projet de construction d'une résidence sociale. Projet de l'ancienne mandature, cette structure d'accueil propose 25 logements à des personnes psychologiquement vulnérables.

Ce type d'hébergement s'inscrit pleinement dans la thématique de l'exclusion et de la loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 : «la personne reconnue handicapée psychique a des droits en dehors de l'hôpital dans le cadre de son plan de compensation».

Parmi ces droits, le logement est

fondamental. Lorsqu'il est adapté et accompagné d'un suivi sanitaire et social, il peut avoir des effets très positifs sur la santé. «La maladie ne disparaît pas, mais les personnes reprennent leur vie en main».

«Ce handicap est invisible, mais il a des répercussions sur la relation qu'entretient la personne aux autres». Les facultés de jugement de la personne sont en effet perturbées et l'empêchent de réaliser les actes de la vie quotidienne : faire les courses ou le ménage, gérer un budget, participer à un événement familial...

Cette résidence est une offre alternative de logement inscrite dans le champ du logement social, elle s'adresse à ces personnes suffisamment stabilisées pour vivre en logement autonome, mais dont la fragilité rend nécessaire une présence (couple d'hôtes) qui, sans être continue apporte sécurité et convivialité. Ce dispositif offre un cadre de vie semi collectif : les résidents ont leur propre appartement, rattaché à un espace commun.

L'hôte organise des activités, anime les espaces collectifs et les temps de vie collectifs : il soutient les personnes pour les actes de la vie quo-

tidienne. Il s'agit de logements pérennes.

Des partenariats nécessaires

Dans cette résidence d'accueil, le suivi sanitaire et social fait partie de l'accompagnement individuel. Des partenariats sont formalisés à travers des conventions avec le secteur psychiatrique ainsi qu'avec le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) basé à Lucé.

«Ces derniers sont bien placés pour aider la personne à créer des liens, l'aider à habiter son logement et pouvoir en sortir».

Elle va être réalisée avec le soutien de nombreux financeurs comme l'Etat, la DDASS, le Conseil Général, le Conseil Régional, Chartres Métropole et le CIL.

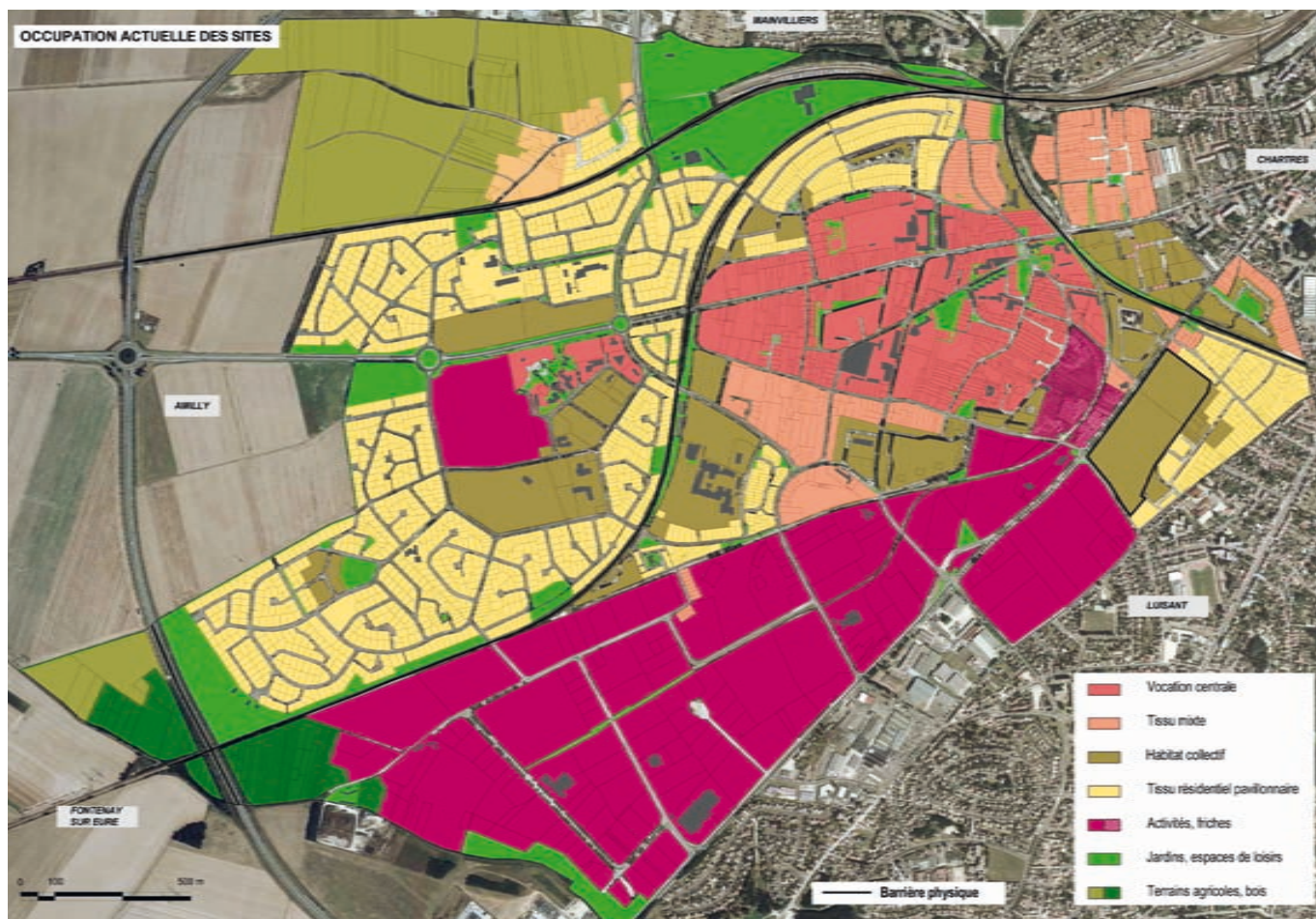
C'est l'association A.L.V.E. (Association de Lieux de Vie Essonniens) qui en sera le gestionnaire.

La mise en service de cette résidence est programmée pour le mois de septembre 2010.

Renseignements : 02 37 90 73 36 ■



Révision du P.L.U.



Diagnostic

Par délibération du 18 septembre 2008, le conseil municipal a prescrit la mise en révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. L'expression du projet urbain de Lucé se traduira dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui émane aujourd'hui d'un diagnostic.

Le diagnostic établi par le bureau d'études «l'atelier», dont les compétences vont de l'urbanisme, à l'architecture en passant par le paysage et en allant jusqu'au développement durable, permettra de définir les orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme.

La première mission du bureau d'études a consisté à réaliser un diagnostic de Lucé sur la population, l'économie, l'emploi, le social, l'urbanisme, les commerces, le paysage, l'écologie et les transports.

Un important travail de terrain a permis de spatialiser les différentes vocations des sites sur Lucé et les relations qui les unis. La carte ci-dessus en indique les principales composantes.

Ses conclusions rejoignent étroitement celles présentées dans le der-

nier Lucé magazine relatives à l'analyse des besoins sociaux.

Lucé est caractérisée par une croissance démographique importante qui a conduit à une urbanisation rapide de la ville. Aujourd'hui, la population tend à vieillir, ce qui nécessite de prévoir une adaptation des logements.

Ce diagnostic va permettre maintenant de traduire les orientations politiques de la municipalité dans un projet d'aménagement et de développement durable.

Une présentation synthétique de ce diagnostic sera prochainement disponible sur le site Internet de la ville.

185 lucéens récompensés

Une cérémonie permet de mettre à l'honneur les personnes ayant été décorées de la médaille d'honneur du travail : argent (20 ans), vermeil (30 ans), or (35 ans) et grand or (40 ans). C'est aussi l'occasion de récompenser ceux qui œuvrent au fleurissement de la ville.



MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

APPIA

Médaille Grand Or :
Manuel FERNANDES

ASCO JOUCOMATIC

Médaille d'Argent :
Alain GAGNON,
Sylvie GUERIN,
Gonzague LONGPRE,
Evelyne MOI,
Dominique
PICHÉREAU,
Sara QUADRADO
et Patricia VALLEE

Médaille de
Vermeil :
Didier CHRISTMANN
et Jean-Paul
POULLAIN

Médaille d'Or :
Antonio
ALBUQUERQUE DE
SOUSA
et Jacky ROUSSEAU

Médaille Grand Or :
Antonio
ALBUQUERQUE DE
SOUSA
et Gilles BALLATORE

BOSTIK

Médaille d'Argent :
Simon DAVID

CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE CENTRE

Médaille de
Vermeil :
Marie-Christine
DELAETER

CONTINENTAL AUTOMOTIVE

Médaille d'Or :
Maria-Adelia
DEBRAY

FIABALA

Médaille d'Argent :
Agnès GAUTIER

GROUPE CASINO FRANCE

Médaille d'Argent :
Thierry ASTIER,
Christine BERNARD
et Laurent
VILLEFAILLEAU

Médaille de
Vermeil : Guy
BOULLANGER
et Christel PORRIER

Médaille d'Or :
Jean-Claude FEZARD,
Bernadette SEUTIN
et Jean-Claude
GALERNE

IMMOBILIERE VAL DE LOIRE

Médaille Grand Or :
Marie-Claire
ROBICHON

LA REPUBLIQUE DU CENTRE

Médaille d'Or et
Grand Or : Christian
TEILLEUX

METALOR

Médaille de
Vermeil :
Michelle BAILLY

REDEX ENGRENAGES

Médaille d'Or :
Marc LE FLOCH

SITRANS
Médaille d'Argent,
Vermeil, Or et
Grand Or :
René PRUSKI

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

**CREDIT MUTUEL
AGRICOLE**
Médaille d'Argent :
Bérangère MESLARD

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
Médaille d'Argent :
Martine RIOU

FEDERATION MAS BEAUCE CŒUR DE LOIRE

Médaille de
Vermeil :
Catherine HEYDEL
Médaille d'Or :

Myriam CORAIN
Médaille Grand Or :
Michelle LESAGE

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL PROMOTION DE JUILLET 2009 ET JANVIER 2010

ACE 28
Médaille Grand Or :
Chantal LERAY

A.D.S.E.A
Médaille Grand Or :
Nadine CHESNAIS

AG2R
Médaille de
Vermeil :
Martine POULLAIN
Médaille Grand
d'Or : Françoise
HELAINÉ

**ALLIANCE
HEALTHCARE**
Médaille de
Vermeil :
Isabelle CHANGEUX
Médaille d'Or :
Marie-France
FABBRO et Annick
HENLIN

APAVE
Médaille d'Or :
Lucette
MORCHOISNE

APPIA
Médaille d'Or :
Martial CONNAN,
Jacky MORCEL et
Manuel SOEIRO

APRIA R.S.A.
Médaille d'Or :
Brigitte LESOEUR

**ASAHI DIAMOND
INDUSTRIEL**
Médaille d'Argent :
Patrick BIET

**CAISSE
D'ALLOCATIONS
FAMILIALES**
Médaille Grand Or :
Marie-Flore LE
GALLIC

CAISSE D'ÉPARGNE
Médaille d'Or :
Patrick GESSE
Médaille Grand Or :
Jocelyne BATTEAU

CHAFFOTEAUX
Médaille d'Argent :
Raoul MARGNALE
Médaille d'Or :
Claudine PIEBOURG

CITROEN
Médaille d'Or :
Dominique
MORCHOISNE

**CLINIQUE
CHIRURGICALE
NOTRE DAME DE
BON SECOURS**

Médaille de
Vermeil :
Marie-Claude BIGOT
Médaille d'Or :
Anne-Marie LOIR

CPAM Eure-et-Loir

Médaille de
Vermeil :
Bertrand LE PAVOUX
Médaille Grand Or :
Françoise
BALCERZAK et
Jacqueline LAHAYE

CRAM

Médaille d'Argent :
Christel GODENAIRE

**EIFFAGE
CONSTRUCTION**

Médaille d'Or :
Hasan KOROGLU

EUROVIA

Médaille d'Argent :
Louis SIEUR

FIABILA

Médaille d'Argent :
Marc DANTO et
Denis TALAMAKU

**FILLON
DOMINIQUE**

Médaille de
Vermeil :
Thérèse VAROQUI

FORCLUM

Médaille d'Argent :
Fabrice DUCHON

GUILLEMOT

Médaille d'Argent :
Eric LE BIHAN

**HYDRO
ALUMINIUM
EXTRUSION
FRANCE**

Médaille d'Argent :
Hassan MESSAOUDI
Médaille de
Vermeil : Jack BARRE
Médaille d'Or :
Serge FONCK,
Françoise NOVELLA,
Maurice
MARCHAND et
Antonio RAMOS

INDICA

Médaille d'Or :
Gilles GAUTIER

**LABORATOIRE
EXPANSCIENCE**

Médaille d'Or :
Bouih EL MOURARI

**LAMIRAULT
AUTOMOBILES**

Médaille d'Or :
Martine DUMONT

**LES PAPILLONS
BLANCS D'EURE-et-
LOIR**

Médaille d'Argent :
Frédéric AIDAT,
Stéphane LE MAO et
Monique MICHEL
Médaille d'Or :
Thierry BRIERE et
Daniel GEFFROY

L'ESPERLUETTE

Médaille Grand Or :
Michèle GLEIZES

MAFLOW FRANCE

Médaille de Vermeil,
d'Or et Grand Or :
Yveline LEONCE

MMA IARD

Médaille d'Or :
Michelle FERRON
Médaille Grand Or :
Marylène ROCHELLE
et Murielle SARRET

MNH

Médaille de
Vermeil : Valérie
ROUSSEAU

MONOPRIX

Médaille d'Argent :
Christiane PAPILLON

PEUGEOT CITROEN

Médaille d'Or :
Françoise
BONNAMY

PHILIPS ECLAIRAGE

Médaille d'Argent :
Thierry PICHOT

PÔLE EMPLOI

Médaille d'Or :
Evelyne GREMY

**SCP ODILE
BORDIER**

Médaille d'Argent :
Nathalie BAUDRAN

**SOCIETE
COMMERCIALE
CITROËN**

Médaille de
Vermeil : Jean-Marie
GRANDIN

SOCIETE GENERALE

Médaille d'Or :
Robert DALLES

**SPHERIA VAL DE
FRANCE**

Médaille d'Or :
Claudine JOURNE
Médaille Grand Or :
Nicole
HAUDEBOURG

**MÉDAILLE
D'HONNEUR
AGRICOLE**

**CAISSE REGIONALE
DE CREDIT**

**AGRICOLE MUTUEL
VAL DE FRANCE**

Médaille de
Vermeil : Roseline
ALLAIS
Médaille Grand Or :
Jacques CADIOUX et
Jean-Paul GERMOND

CALYON

Médaille Grand Or :
Alain MORTIER

**MÉDAILLE
DE LA VILLE**

Médaille de bronze :
École Maternelle Les
Lutins : Pascale
BREYSSENS et
Jeannine MORIN
École Élémentaire
Jean Zay : Joël SILLY
Collège Edouard
Herriot : Mireille
COLLET
Lycée Professionnel
Philibert De L'Orme :
Jean-François
GAUCHERON et Eric
MARIE

**CONCOURS
MAISONS ET
ETABLISSEMENTS
FLEURIS 09**

**JURY
COMMUNAL**

1^{ère} catégorie :
maison avec jardin
visible de la rue
1) Jean-Claude
LAUNAY - 3^{ème} prix
d'arrondissement
2) Gilbert THIBault
1^{er} prix
d'arrondissement
3) Monique POLICE
4) Bernard

MAIGNAN - 3^{ème}
prix départemental
4) Ex-aequo Claude
BENACH
6) Michel
HERMELINE
7) Jean-Luc BACOU
8) François FAUDIERE
9) Gilbert LEMOULT
10) Roger HERVE
11) Michel BIGNON
12) Michel LE CUNFF
(excusé)
12) Ex-aequo
Micheline
DORMEAU
14) Robert VEZIN
15) Jean FRANCOIS
16) Bernard
GUILLAUMIN
17) Mireille POULAIN
18) Didier LAIZEAU
19) Jean-Michel
LEHOUC
19) Ex-aequo
Paulette JOUANNET
21) Jacques GRESELLE
22) Gilbert
COQUAND
23) Fabrice DUCHON
24) Huguette
PHILIPPE
24) Ex-aequo David
MEIGNEUX
26) Jean LE BLEVEC
27) Roland AUBERT
28) Martine ILLIET
29) Claudine
PROVOST
30) André DAMAS
31) Nicole FOUCHER
32) Jean-Louis
POTTIER
32) Ex-aequo Amélie
BACOU
34) Régis MAHUT
35) Sandra LEMOINE
36) Gérard
DORANGE
37) Dominique FOIRE
38) Michel LELIARD
39) Lionel LELARD
40) Philippe
BLONDEAU
41) Yvette
BOURGEOIS
42) Robert JOUSSE
43) Claude BOULAY
44) Pierre
LACHAUME
45) Denise
KINDMANN
46) Roland THURIN
47) Otilia SILVA
48) Bernard SICOT

49) Martine
LOURENCO
50) Pierre MICHEL
50) Ex-aequo Guy
MARTIN
52) André
LHERMITTE
53) Liliane
PHILIPPON
54) Fernand BRETON
55) Hélène GENIN
56) Joël LESOURD
57) Yveline DROUIN
58) Régis ROUX
59) Ginette
PORCHERON
60) Denise LAVIGNE
61) Sandrine
DARMANA LEVERT
62) Manuel DE
ANDRADE

**4^{ème} catégorie :
maison ayant des
possibilités limitées
de fleurissement**

1) Danièle RUBINA
1^{er} prix
d'arrondissement
2) Claudine
CABARET
3) François MORIN
3^{ème} prix
d'arrondissement
4) Marie-France
HERVE
5) Paulette
LESPAGNOL
6) Danièle HEMERY
7) Robert HESLIERE
8) Etiennette
OZYBKO
9) Claudine MARY
10) Michèle
HENRIQUES
11) Maria FONSECA
12) Isabelle GALET
13) Hmad AIT OMAR

6^{ème} catégorie :

entreprises

1) R.S.E.I.P.C.
2^{ème} prix
d'arrondissement
2) Hydro Aluminium
Expal

VILLE DE LUCE

Conservation de ses
trois fleurs au
concours national
des villes fleuries. ■

Mieux vaut prévenir...

Opération Tranquillité Vacances

Les beaux jours tant attendus reviennent enfin et avec eux, nos recommandations et conseils pratiques pour des vacances citoyennes. L'opération Tranquillité Vacances est, bien sûr, reconduite et assurée conjointement par la police municipale et la police nationale. Son succès ne se dément pas d'année en année.

Vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service après avoir effectué quelques démarches au poste de police municipale de Lucé. Une surveillance de votre habitation, de jour comme de nuit, sera assurée pendant votre absence.

Il vous suffit de remplir un formulaire sur place ou à votre domicile.

Les renseignements qui vous seront demandés sont : votre identité et vos coordonnées téléphoniques, l'adresse de votre lieu de vacances, les personnes autorisées à pénétrer dans les lieux, les personnes à prévenir en cas d'incident. Il peut être utile de préciser si votre domicile est équipé d'une alarme ainsi que tout autre renseignement que vous jugez nécessaire.

Vous pouvez également remplir votre demande depuis chez vous en vous connectant au site-portal de la ville sur www.ville-luce.fr pour y effectuer votre démarche en ligne.

Choisissez la rubrique «sécurité» puis l'onglet «opération tranquillité vacances». Il ne vous reste plus qu'à remplir le formulaire proposé et de cliquer sur «envoyer». Instan-



tanément, le secrétariat du poste de police municipale reçoit un mail et télécharge votre demande. De votre côté, vous recevez un message électronique de confirmation.

Quelques précautions avant votre départ :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable,
- Protégez vos fenêtres et ouvertures,
- N'inscrivez pas vos coordonnées sur votre trousseau de clés,
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs,
- Laissez un double de vos clés chez une personne de confiance,
- Ne gardez aucun objet de valeur,
- Si vous remarquez des signes ou des inscriptions sur vos murs, boîtes aux lettres ou portails, prenez les en photo ou recopiez les avant de les effacer et informez la police municipale,
- Faites le nécessaire pour que votre domicile paraisse habité : ouvrir les volets et faire ramasser votre courrier,
- Sur votre répondeur téléphonique n'indiquez pas votre absence, ni sa durée,
- Ne laissez pas d'échelle ou autres outils à disposition, dans votre jardin,

qui pourraient faciliter l'accès à une habitation,

- Faites un inventaire de vos objets de valeur, mobilier, matériel hi fi et informatique (double des factures et photos),
- Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, alertez la police municipale. ■

Contacts

Police Municipale

89 rue de la République
28110 Lucé

N° vert :
0800 149 689

Démarches administratives :

02 37 84 14 80

Accueil du public,

du lundi au vendredi,
de 8h30 à 18h30

Et le samedi matin, de 9h à 12h30

Education routière à l'école

Police Municipale

Deux moniteurs de la police municipale ont formé environ quatre cents enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Leur intervention dans les écoles de Lucé a permis de sensibiliser les élèves à l'éducation routière. Les thèmes abordés étaient «les enfants piétons», «la bicyclette» et «le code de la route».

Ces actions s'articulent autour de cours théoriques portant sur la prise en compte des différents risques existants, les règles de circulation, la découverte de la si-



gnalisation routière verticale (forme, couleur, symbole des panneaux). Les équipements obligatoires du vélo et du cycliste sont aussi passés en revue.

Dans un deuxième temps, des ateliers pratiques consistent à initier l'enfant au maniement et à la maîtrise du cycle.

Chaque élève évolue à bicyclette sur un parcours entièrement sécurisé où est implantée une quarantaine de panneaux conformes au code de la route. Le circuit a été matérialisé par les équipes des services techniques

de la ville, sur le site du centre technique environnement, où des panneaux de signalisation ont été installés. Les élèves peuvent ainsi évoluer en toute sécurité dans les mêmes conditions que sur route et mettre en application le respect de la signalisation, des règles de sécurité ou de priorités.

La police municipale a formé environ quatre cents enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 pendant l'année scolaire. Une action similaire sera proposée cet été dans les accueils de loisirs. ■

Stationnement sur les trottoirs

Le stationnement anarchique de véhicules dans la commune est régulièrement constaté. Partout dans Lucé et plus particulièrement dans le secteur de l'Hôtel de ville et la rue d'Aquitaine, des automobilistes stationnent leur véhicule sur les trottoirs.

Il est indispensable de rappeler la réglementation. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le sta-

tionnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

L'implantation d'une signalisation horizontale ou verticale n'est pas nécessaire, l'article R.417-10 du code de la route interdit le stationnement sur le trottoir.

Les contrevenants ne respectant pas cette interdiction s'exposent à une amende forfaitaire de 35 € ainsi qu'à une éventuelle immobilisation et une mise en fourrière de leur véhicule.

Un geste de citoyenneté est souhaitable de la part des automobilistes.

En se stationnant régle-

mentairement, ils permettent aux personnes à mobilité réduite de circuler librement sur les trottoirs. ■

Déjections canines

En zone urbaine, les animaux de compagnie, et plus particulièrement les chiens, sont de plus en plus nombreux. Cette population animale entraîne des nuisances dans la ville, leurs déjections posent des problèmes de propreté, d'environnement, d'hygiène et de sécurité.

L'article R.632-1 du code pénal et le règlement sanitaire départemental précisent que les voies et les espaces publics doivent

être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure des dites voies.

D'autre part, il est interdit d'une façon générale de jeter, de déposer ou d'abandonner tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes.

Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme en prenant toutes dispositions utiles en vue d'assurer le ramassage des déjections de leur animal, et évitant ainsi une amende pouvant atteindre 450 €. ■

L'été des seniors

Animations estivales

C'est autour d'un nouveau programme que le Centre Communal d'Action Sociale invite les résidents des deux foyers logements à profiter de la douceur estivale à Lucé, en leur proposant de partager des moments de détente et de divertissement.

Véritables lieux de convivialité, les résidences Georges Hays et Maurice Langlet profitent de la belle saison pour renforcer et enrichir leurs activités.

Gérées par le Centre Communal d'Action Sociale, ces deux structures feront l'objet d'animations dont l'objectif premier est de rompre l'isolement dans lequel se trouve trop souvent la personne âgée.

Les sorties extérieures seront le maître mot. Pour satisfaire le plus grand

nombre, des promenades sur le marché de Brou, réputé pour sa grande diversité, viendront ponctuer le programme. Une journée à la mer sera organisée, histoire de se rafraîchir les idées...

Nos anciens pourront également flâner du côté de la petite Venise. Les participants seront véhiculés et accompagnés par l'équipe des foyers logements.

Le point phare de l'été 2010 restera le voyage annuel, toujours très prisé des résidents. Il s'agit de partir en petit groupe sur une semaine en pension complète et de découvrir une région.

Après quelques années passées en Bretagne, nos seniors partiront cette année à la conquête du Massif Central. Une participation financière est demandée, mais elle reste modérée.

Naturellement, les ateliers habituels continueront à fonctionner, en voici quelques exemples : atelier mémoire, gym douce, nouvelles technologies, lecture à voix haute, expositions et repas festifs sur des thèmes choisis...

Vous l'aurez compris, le seul souci qui guide l'équipe des foyers est d'apporter bien être et réconfort aux résidents.

Une palette d'animations à découvrir tout l'été... ■



Plan canicule

L'isolement de certaines personnes âgées reste malheureusement un fait en France et les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003 l'ont tragiquement révélé.

Pour enrayer cette situation, la loi du 30 juin 2004 vise à favoriser l'intervention des acteurs locaux auprès des personnes isolées à leur domicile, en cas de déclenchement par le Préfet d'un plan départemental d'alerte et d'urgence.

Les maires se voient ainsi confier la charge de constituer un registre qui permet de recenser les personnes susceptibles de se trouver en danger en cas de forte chaleur.

Cette mission est confiée au service population de la Ville. L'inscription sur ce registre est facultative et confidentielle.

Toute personne qui souhaite s'y inscrire est invitée à prendre contact avec le service population, que se soit par écrit ou en se rendant directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Rappelons enfin que la demande d'inscription peut être réalisée par un tiers, personne physique (parent, médecin traitant...) ou morale (Service d'aide à domicile par exemple).

Dans ce cas, l'inscription est obligatoirement réalisée par écrit.

Contacts

Mairie de Lucé,
service population
5 rue Jules Ferry
02 37 25 68 25

Police Municipale
89, rue de la République

N° vert : 0800 149 689

Centre Communal
d'Action Sociale
10, rue de Bruxelles
02 37 34 64 65

Forum des associations

Un forum des associations vous offrira la possibilité de découvrir, ou de re-découvrir, les activités sportives et culturelles proposées à Lucé.

Ainsi, le dimanche 19 septembre 2010, ce carrefour de rencontres et d'échanges sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec les nombreux bénévoles du tissu associatif local, qui vous feront partager leur passion.

Pour l'occasion, la rue de la République sera fermée à la circulation.

Perfectionner son anglais

L'association des jumelages de Lucé reprendra son activité «conversation en anglais», d'octobre 2010 à avril 2011.

À partir de supports variés : articles de presse, vidéo, audio, jeux de rôles et de société, chaque

express

Des défibrillateurs sur la voie publique

Comme elle s'y était engagée, la ville vient d'installer ses premiers défibrillateurs sur la voie publique. Ces appareils permettent au besoin de délivrer un choc électrique pour effectuer la défibrillation. Ils ont vocation à être utilisable par tous.

Sauver une victime d'arrêt cardiaque devient un acte citoyen qui nécessite une formation grand public.

Fin 2009, la municipalité a déjà permis à près de 150 lucéens de bénéficier, gratuitement, d'une initiation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation de défibrillateurs.



Deux appareils viennent d'être posés à l'entrée des complexes sportifs Jean Boudrie et François Richoux, côté rue. En cas de besoin, les sportifs qui évoluent dans l'enceinte du stade, mais aussi les passants présents sur la voie publique, peuvent les utiliser.

Dans les mois à venir, deux autres défibrillateurs automatiques seront mis en service à proximité des deux résidences seniors Georges Hays et Maurice Langlet.

Pour mémoire, la police municipale dispose de deux appareils embarqués à bord de ses véhicules de patrouille.

D'ici à fin de l'année, deux défibrillateurs de plus équiperont deux autres sites à déterminer, soit un total de 8 appareils mis en service sur 2010.

«C'était une priorité de notre mandat, précise Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé. Nous avons travaillé de façon transversale avec les acteurs départementaux de secours à la personne afin de définir un maillage serré et pertinent du territoire de la ville. Au total, une vingtaine d'appareils seront installés sur Lucé».

Mais pour sauver des vies, il ne suffit pas d'avoir un défibrillateur à portée de main, il faut avant tout connaître les gestes qui sauvent.

Le 25 septembre 2010, une nouvelle session de formation sera proposée aux habitants.

participant peut enrichir ou revisiter ses connaissances en anglais, même lointaines.

Les groupes de conversation n'excèdent pas 12 à 13 personnes, ce qui favorise la convivialité et l'expression orale.

Renseignements, modalités d'essais et inscriptions pour la prochaine session : 02 37 35 51 60.

70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres, acte fondateur de la France Libre : «Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas».



Cet événement mémoriel a été célébré à Lucé par le dépôt d'une gerbe à la stèle de Gaulle en présence des personnalités civiles et militaires.



La médiathèque à l'heure d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque ouvrira ses portes au public aux heures suivantes :

Du mardi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Pendant cette période, vous pourrez emprunter 7 livres, 5 CD musicaux, 3 revues, 3 textes lus et 2 CD Roms pour une durée de 6 semaines.

Chut !



En pleine période estivale, il est bon de rappeler les dispositions de l'arrêté municipal relatif à l'utilisation d'engins équipés de moteurs thermiques ou électriques bruyants.

Il s'agit notamment des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, scies, perceuses, bétonnières... dont l'usage est interdit en dehors des horaires suivants :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

700 visiteurs aux serres municipales



Le 9 mai dernier, les serres municipales ouvraient leurs portes au public qui pouvait découvrir, pour la première fois, le site de production horticole de la ville.

Lors de cette journée, les nombreux visiteurs ont arpenté les allées, découvrant au passage des plantes aux riches parfums, les classiques et les exotiques. Toutes ont ravi les yeux des amateurs et suscité des questions sur leur entretien.

La jeune pépinière a eu son heure de gloire, voyant passer les connaisseurs et les curieux, heureux de pouvoir profiter de cette visite.

Cette journée portes ouvertes permettait aussi de découvrir une exposition didactique sur le zéro pesticide, organisée par Eure-et-Loir Nature.

Les visiteurs ont aussi pu apprécier les technologies modernes mises en œuvre pour faciliter le travail des agents tout en limitant les coûts de production : arrosage automatique, ordinateur de gestion du climat... ou encore découvrir les gestes de professionnels à travers de petits ateliers de démonstrations comme le semis ou le bouturage.

Gilbert Machard reçoit la médaille d'Or de la ville

Né le 7 mai 1932 à Boiscommun dans le Loiret, Gilbert Machard devient apprenti dans la spécialité «menuiserie - ébénisterie» à 14 ans. À 18 ans, il s'engage dans l'armée de terre et part pour l'Indochine. En juillet 1954, il se marie, de cette union naîtront trois garçons.

Il reprend son métier en 1956 à Luisant chez M. Feugereux avant de prendre sa retraite en mai 1992. Habitant de Lucé depuis novembre 1970, il devient porte-drapeau des Anciens d'Indochine en novembre 1978. Gilbert Machard œuvre bénévolement depuis 1979 au sein de l'association «Art et Culture» et de LESSCALE. Il participe activement à la vie de la commune en siégeant au Conseil Municipal de 1995 à 2001.

Pour saluer son œuvre et son dévouement, le Maire, Emmanuel Lecomte lui a remis la médaille d'Or de la ville lors de la cérémonie du 8 mai.



La poste des Arcades adapte ses horaires d'ouverture

Le bureau de poste des Arcades, situé 9 place des Arcades à Lucé, verra ses horaires d'ouverture adaptés au niveau de fréquentation de la clientèle en période estivale.

Ainsi, ses bureaux seront fermés la semaine du 19 au 24 juillet 2010.

Par ailleurs, ils seront ouverts au public, du lundi au vendredi, de 14h à 17h, le samedi, de 9h à 12h, pendant la semaine du 16 au 21 août 2010.

Inscriptions au Conservatoire



Les bulletins d'inscription pour 2010/2011 sont disponibles au Secrétariat du Conservatoire (attention fermeture du 17 juillet au 16 août), 94 rue de la République ou sont téléchargeables sur Internet à l'adresse www.ville-luce.fr

Renseignements :
02 37 25 68 93

Courriel :
conservatoire@ville-luce.fr

14 juillet

■ **Cérémonie du 14 juillet**

11h - Monument aux morts
Tél. 02 37 25 68 04

■ **Bal avec l'orchestre Horizon**

14h30
Place du 19 mars
Tél. 02 37 25 68 16

16 août

■ **Anniversaire de la Libération de Lucé**

10h45 Perron de l'Hôtel de Ville
Tél. 02 37 25 68 04

19 septembre

■ **Forum des associations**

Rue de la République, face au Conservatoire
Tél. 02 37 25 68 25

23 septembre

■ **Collecte de sang de l'établissement français du sang**

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 50 50

26 septembre

■ **Bric à brac organisé par l'amicale des sapeurs pompiers**

ZI rue de Fontenay
Tél. : 06 32 36 14 18

29 septembre

■ **Assemblée générale des Restos du cœur**

Centre Culturel
16h30
Tél. 06 47 99 20 83

1^{er} octobre

■ **Assemblée générale de Lucé Sport Gym**

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 22 92

2 octobre

■ **Heure du conte sur le thème des épouvantails**

Médiathèque - 16h
Tél. 02 37 33 75 80

Sortir

6 octobre

■ **Après-midi dansant de l'association «Loisirs du Temps Libre»**

Centre Culturel
Tél. 02 37 28 05 57

14 octobre

■ **Assemblée générale de Loisirs du temps libre**

Centre Culturel
Tél. 02 37 28 05 57

15 octobre

■ **Assemblée générale de la F.N.A.C.A.**

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 63 82

27 octobre

■ **Atelier bricolage sur le thème des épouvantails**

Ces étranges pantins dressés au milieu des champs, dans le vent et sous la pluie, sont les gardiens des semences d'automne. Ils ont aussi de tout temps enflammé notre imaginaire !
Médiathèque de 15h à 17h
Tél. 02 37 33 75 80

29 octobre

■ **Concert des harmonies de Lucé et Fajões organisé par l'association des jumelages**

Centre Culturel
Tél. 02 37 30 25 73

30 octobre

■ **Soirée Ibérique** avec le groupe espagnol «Musica Andaluçia» et l'amicale folklorique portugaise «Saudades de Portugal» organisée par l'association des jumelages
Centre Culturel
Tél. 02 37 30 25 73

Himalaya, ciné-conférence



17 octobre - Centre Culturel - 15h

«Finlande», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages

La Finlande est l'un des derniers grands espaces sauvages d'Europe, pays de terre et d'eaux, assez méconnu. Couvert de lacs immenses et de vastes forêts, le pays abrite également des espèces très variées d'animaux et de végétaux.

Les rennes sont extrêmement courants dans le Nord du pays, en Laponie, au-dessus du cercle polaire. La Finlande compte aussi un millier d'ours bruns.

En été, les nuits blanches, pendant lesquelles le soleil ne se couche pas, durent environ dix semaines. En hiver, le pays est feutré de silence, endormi sous un blanc manteau de neige, certaines régions traversent presque huit semaines sans voir le soleil.

Les Finlandais vivent en harmonie avec leur environnement naturel resté intact.

Finlande, le peuple silencieux, un reportage de Marie-Thérèse et Serge Mathieu

Renseignements : 02 37 35 80 27 ■

Jena, Gaspard, Alan et les autres

Saison 10/11 La programmation 2010-2011 mélange habilement pop énergisante, folk, rock et R&B tout en y ajoutant une pointe d'humour. Voilà les temps forts d'une saison qui s'annonce électrique en accueillant des artistes aux univers variés. Réservez vos places !

Jena Lee

Une jeune fille comme les autres, une chanteuse qui ne ressemble à personne : Jena Lee débarque, amenant avec elle une nouvelle vision du r&b marquée au fer rouge des guitares et de l'émotion.

Son premier single, «J'aimerais tellement», a connu dix versions avant de trouver sa forme définitive. Pour l'illustrer, Jena a craqué sur Benjamin, un Chinois dont les mangas ressemblent à des aquarelles photographiques. Les innovations sonores du émo r&b de Jena Lee trouvent un écho graphique dans les animations de Benjamin, faisant du clip de «J'aimerais tellement» une carte de visite idéale pour cette nouvelle artiste...

1^{er} octobre 2010 - 18 et 16 €

Yodelice

Yodelice a sorti un premier album pop folk en mai 2009, *Tree of Life*. Le succès mérité du single «Sunday with a flu» est agrémenté d'un clip tourné par Guillaume Canet.

Aujourd'hui, cet album démontre toute la maîtrise mélodique et le goût de l'expérimentation sonore d'un artiste enfin libéré des carcans de la variété...

On sent aussi chez lui un instinct pop impeccable, capable de lancer avec désinvolture une mélodie neuve qui s'accroche à la mémoire comme si on la connaissait depuis toujours. Des chansons entre pop et folk, entre JJ Cale, Bob Dylan et America, avec des mélodies aérées et accrocheuses, que l'on sent écrites par un homme seul à un moment clé de sa vie.

Yodelice sortira un nouvel opus en septembre 2010.

22 octobre 2010 - 18 et 16 €





Air

Ces deux magiciens, pionniers de la french touch, baladent dix ans d'expérience et une dizaine de claviers, qui produisent un son pop stratosphérique, antidépresseur, inimitable et inégalé, nettement plus rock sur scène que sur album.

Pour la sortie de l'album *Love 2*, Air s'est lancé dans une grande tournée mondiale. Album de jouissance et de jubilation, c'est un disque qui multiplie les portes d'entrée, les ambiances, les climats. Réparti entre pop song et exploration sonore, mélodie instantanée et bande-son imaginaire, refrain basique et trip mental, *Love 2* apparaît déjà comme une nouvelle pièce maîtresse dans une discographie exemplaire.

25 novembre 2010 - 32 €

Revolver

Influencés par les Kinks ou encore Elliot Smith, ces anciens élèves du conservatoire, accompagnés sur scène de leurs guitares et de leur violoncelle, osent le grand écart entre la pop atmosphérique, la musique baroque et les Beatles.

Avec leur song-writing, leurs voix de velours entrelacées et leur audace, *Revolver* vise juste et s'impose avec une incroyable liberté, comme l'une des figures les plus prometteuses de la pop d'ici.

28 janvier 2011 - 18 et 16 €

Boire fumer conduire vite

Le soir du réveillon du Nouvel An, trois individus se retrouvent, bien malgré eux, en salle de garde-à-vue dans un commissariat parisien : l'un parce qu'il a fait un excès de vitesse, l'autre parce qu'il a trop bu et le troisième parce qu'il a fumé dans un lieu strictement interdit.

Surgit une avocate commise d'office pour les défendre en ce soir du 31 décembre...

La nouvelle comédie de Philippe Lellouche, avec Vanessa Demouy, David Brécourt, Philippe Lellouche et Christian Vadim. Mise en scène de Marion Sarraut.

11 février 2011 - 32 €

Gaspard Proust

«Après avoir remporté le 1^{er} prix de nombreux Festivals (Paris fait sa comédie, Juste pour rire Nantes...), Gaspard Proust est enfin sur une scène parisienne.

Il dynamite les travers humains dans un seul-en-scène vitriolé qui associe impertinence et élégance. Un ton nouveau à découvrir.

Il y a longtemps que je n'avais pas vu un jeune humoriste aussi étonnant sur scène, étonnant parce qu'il n'aime pas les humoristes, il n'aime pas le public et il n'aime pas faire rire, mais il y arrive quand même ! En tout cas, une chose est sûre, nous on l'aime et vous allez l'adorer.» Laurent Ruquier

10 mars 2011 - 18 et 16 €

Fred Pellerin

Anecdotes, potins, rumeurs passent à la moulinette de Fred Pellerin pour en ressortir sous forme de contes pour adultes. La frontière entre réalité et imaginaire est ténue et toute ressemblance avec des personnages ayant réellement existé n'est pas fortuite. La force de ce formidable bonimenteur est, sans être démagogique, de nous raconter des histoires toujours vraies ! Fred Pellerin met des enjoliveurs à la surréaliste banalité, brasse notre mémoire collective par ses acrobaties verbales. Trente ans seulement et déjà un grand artiste dont le talent est à la mesure de son humanité et de sa modestie : énorme.

18 mars 2011 - 16 et 14 €

Alan Stivell

C'est l'anniversaire de son premier album chanté «Reflets» : une noce d'émeraude.

C'est un certain retour aux sources, le retour du violon et du folk-rock, c'est aussi un album des années 2010. Il marie cornemuses électronique et acoustique, comme ses derniers prototypes de harpes dans des arrangements aussi éclectiques qu'originaux.

Chanteur et breton d'aujourd'hui, avec ses influences gaélique, anglo-saxonne, indienne ou africaine et son style vocal bien à lui, il mixe très naturellement breton, français, anglais (ainsi que gaélique et gallois).

Alan Stivell a voulu, de plus, faire connaître des chants, autrefois populaires en Bretagne, comme dans les pays celtes et anglophones, des chants de sa jeunesse, aujourd'hui passés dans l'oubli. Il leur donne une nouvelle vie et espère les faire aimer.

6 mai 2011 - 24 et 22 €

Les arts dans la rue

Pour sa célèbre fête d'été, la ville s'était transformée le temps d'un week-end en un véritable théâtre à ciel ouvert.

Les festivités ont débuté le vendredi soir par une course cycliste de «gentlemen» qui réunissait différents acteurs de la vie locale.

Le traditionnel critérium du Vélo Club Lucéen qui devait se dérouler juste après a été annulé en raison de la vigilance orange imposée par de fortes précipitations et des orages annoncés dès 22 heures.

Le samedi, sur le Stade Richoux, la soirée a débuté autour de la découverte de jeunes talents : Mario, jeune chanteur reprenait les tubes de Mike Brant, Mélanie d'Iss interprétait des chansons connues de tous, le groupe «Art Scène» mettait le feu avec ses tubes de toujours et le groupe tzigane Zangora enchantait le public avec ses musiques du Caucase.

À la tombée de la nuit, le public a participé à la traditionnelle retraite aux flambeaux animée par le Twirling Club de Lucé, des musiciens et la présence remarquée d'un cracheur de feu.

Pour terminer la soirée en beauté, un magnifique feu d'artifice s'est embrasé dans le ciel Lucéen sur le thème coloré du Cabaret.

Nombreux sont ceux qui avaient choisi de dîner sur place en dégustant crêpes, moules, merguez, spécialités portugaises ou plats asiatiques.

La journée du dimanche, d'une grande richesse de genres et de styles, offrait un éventail d'animations autour des arts de la rue grâce aux performances des comédiens et leurs prouesses techniques de circassiens, le tout agrémenté d'une bonne dose d'humour, de poésie et de fantaisie. Sans aucun doute, leurs numéros ont su captiver le public.

Un grand merci à tous : bénévoles, associations, services municipaux, élus, pour la réussite de cette fête. ■



La Lucé/Nogent, 1^{ère} édition

Course cycliste

Le 4 avril dernier, aux alentours de 14h20, devant un podium superbement fleuri par les services municipaux de la ville de Lucé, le Maire, Emmanuel Lecomte, a libéré quarante-quatre coureurs venus disputer la première «Lucé Nogent» de son histoire, épreuve longue de 108 kilomètres.

Cette nouveauté du calendrier junior Interrégional, épreuve en ligne, emmenait les compétiteurs visiter la Beauce et les premières vallées du Perche.

Les conditions atmosphériques étaient plus proches de celles d'un Paris/Roubaix que d'une étape du Tour de France.

Dès le départ réel, sortie de Mainvilliers (D24) donné par Malick Sène, adjoint aux Sports, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette compétition une course de «Guerriers» : vents forts, grêle pendant les 20 premiers kilomètres.

Malgré cela, une 1^{ère} échappée de 5 coureurs prend forme, profitant de la force du vent et d'une violente tempête de grêle, avec Jordan Delbart, l'eurélien du Vélo Sport Chartrain, Alexandre Leroux et Alexandre Vergnaux, 2 coéquipiers du futur vainqueur de l'AS Corbeille, John et Thomas Boulongne, deux garçons de l'US Métro Da Cunha.

Le paquet ne réagit pas beaucoup et



laisse filer les fuyards qui accentuent leur avance avec près de 2' 40" dépassé Courville.

Pendant ce temps, une contre-attaque se forme avec Thomas Ernou du Vélo Club Lucéen et Valentin Thirouard du Vélo Sport Chartrain, accompagnant un sociétaire de l'AS Corbeil, Benoît Pinto, ainsi que Marc Sarreau et Alexandre Ruffin du comité du Cher, plus un garçon de Meaux et de l'Oise.

On reconnaît là le talent du directeur sportif Corbeillois, Bruno Legeay.

Voyant que la contre-attaque revenait fort sur les hommes de tête, il décide après accord du commissaire de ne plus faire rouler ces garçons, ce qui permet un regroupement total vers Villebon.

Ce sont donc 13 hommes qui se présentent dans la deuxième partie du parcours avec, comme plat de résistance, une visite guidée du Perche : Combres, Saint-Denis-d'Authou, le Boulet, finissant par Trizay-Coutretot, le Pados, Chappe, jusqu'au sprint d'arrivée, rue de la Forêt noire.

Que de suspens avant de connaître le vainqueur final, les meilleurs devant, et chacun voulant s'approprier la première Lucé Nogent : d'abord nos euréliens, ensuite les garçons du Cher, puis un grand numéro de Thomas Boulongne de l'US Métro qui n'est que Junior 1.

C'était sans compter sur les hommes de l'A.S. Corbeil, en supériorité nu-

mérique, qui ont usé et immunisé le valeureux Thomas Boulongne qui s'en allait vers la victoire, mais Benoît Pinto fournissait un effort digne d'un grand pour revenir comme un boulet de canon sur l'homme de l'US Métro, venant le coiffer sur la ligne.

Pour une grande première, le scénario fut idéal : un plateau de coureurs de bon niveau, des attaques tout au long du parcours, un final de rêve couronnant un lauréat qui devrait ajouter d'autres victoires en 2010.

Pour l'anecdote et pour les puristes, alors qu'il n'était que Junior 1, il termine 30^{ème} de la Classique des Alpes, course qui rassemble les 200 meilleurs Juniors internationaux.

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, c'est au club-house de Nogent-le-Rotrou que se déroule la cérémonie protocolaire récompensant tous les récipiendaires.

À travers les retours de vive voix ou par mails, on recense que des satisfactions aussi bien sur le profil du parcours que sur l'organisation : accueil, fléchage et sécurité irréprochables.

Un grand bravo aux participants puisque sur 44 partants, 38 rejoindront l'arrivée à Nogent.

La deuxième édition est déjà réservée auprès de la Fédération Française de Cyclisme, elle est programmée pour le 3 Avril 2011, une demande a été faite pour que l'épreuve soit inscrite en épreuve nationale. ■

Dans les années 1950/1970 le maire, Mr Edmond Desouches, volontaire et avisé a su bénéficier des programmes de construction d'HLM et d'installation d'une zone industrielle alors que les édiles chartrains n'en voulaient pas.

Dans un contexte de pénurie, ces logements étaient les bienvenus pour loger les jeunes lucéens et ceux de l'agglomération.

Dans cette période, la population a cru pour dépasser les 10 000 habitants.

Les conditions économiques ont favorisé l'accession à la propriété des lucéens qui ont construit sur Lucé et aux alentours.

Les finances de la ville, bénéficiant de nouvelles ressources, étaient faciles et équilibrées.

En remplacement, une nouvelle population, moins aisée et avec enfants a conduit à construire de nouvelles écoles et des bâtiments sociaux et culturels.

Dans les années 1990, les étudiants sont partis de plus en plus, terminer leurs études soit sur Paris, soit sur Orléans et Tours, sans revenir sur Lucé pour fonder un foyer.

Au début des années 2000, la population lucéenne qui comptait près de 19 000 habitants a baissé, en raison du départ des jeunes, de mutations économiques et industrielles, d'une natalité en diminution régulière, entraînant en finalité le vieillissement de la population restante. De nouvelles constructions ont été créées «médiathèque, maisons de quartier, commissariat, etc...» à des fins culturelles, ludiques, sportives et sécuritaires.

Celles-ci qui s'entendaient dans le cadre d'une ville en croissance, visant plus de 20 000 habitants, représentent aujourd'hui des coûts de fonctionnement très importants en termes de remboursement d'emprunts et de coûts de personnels, alors que notre population a diminué de près de 15% pour se situer autour de 16 000 habitants.

C'est dans ce contexte que nous devons gérer une situation financière difficile :

- un endettement de 21 millions d'euros étalé sur 20 ans
- un coût de fonctionnement des services qui représentent 60% du budget annuel
- des ressources en diminution

Le budget primitif 2010 récemment voté montre que les ressources 2010 permettront à peine de financer les frais de fonctionnement des services de la ville et le remboursement de l'annuité des emprunts.

La constatation que nous faisons est que la ville de Lucé vit au-dessus de ses moyens.

Les frais de fonctionnement sont restés figés sur les bases des besoins d'une ville de 19 000 habitants alors que nous ne comptons plus que 16 000 lucéens. Notre «groupe» aurait souhaité que les frais de fonctionne-

ment soient diminués de plus de 10% alors qu'ils sont restés identiques à ceux de l'année précédente. Il en est de même pour les budgets des Associations et des Centres Sociaux qui ne participent pas suffisamment à l'effort demandé à tous, pour restaurer l'équilibre financier.

Il aurait été nécessaire de revoir l'endettement de la ville en renégociant de meilleurs taux et en prorogeant la durée de ces remboursements. Ces mesures auraient permis de dégager des capacités d'investissement dont nous avons un impérieux besoin pour faire face aux nécessités de rénovation de nos bâtiments et rues, de l'évolution de notre ville, ainsi qu'aux attentes des lucéens. L'aménagement de la ville passe aussi par une implantation judicieuse des commerces, dans tous les quartiers. Toutes les personnes âgées ne peuvent pas se déplacer pour aller vers les grandes surfaces...

La municipalité ne peut rester sourde aux demandes des personnes résidentes dans le quartier des Arcades où il ne reste plus de boulangerie alors que ce besoin est récurrent chaque jour.

Un marché hebdomadaire serait également le bienvenu pour apporter une animation et une autre offre d'achats.

Notre volonté serait que le Conseil Municipal fasse preuve d'une vision à moyen et long terme en définissant une prospective des besoins de la population lucéenne, en mettant en perspective un plan à 3 ans, 5 ans et 10 ans.

Le souhait de notre «Groupe» n'est pas de nous cantonner dans une opposition systématique et négative mais plutôt d'être associé à une gestion plus participative, qui prendrait en compte notre capacité à constituer une «force de propositions» au moment où tous les membres élus du Conseil doivent participer au redressement des finances de notre Ville.

C'est l'ouverture que nous proposons...

*Pour le Groupe «Lucéens, agissons... »
Jean-Claude Leliard
Conseiller municipal de la minorité*

De quelle ville parlez-vous ? C'est bien la première fois que le groupe de la majorité s'autorise à répondre à la Tribune libre, mais quelle ne fut pas notre surprise, notre étonnement, notre désolation même lorsque nous avons reçu de la part de Monsieur Leliard (pour le groupe de la minorité) un article «à faire paraître dans le prochain Notre Ville».

De quelle ville s'agit-il ? Vous adressez-vous au maire de Chartres ? Avez-vous déjà oublié que le magazine à destination des lucéens s'intitule «Lucé magazine».

Point de Notre/Votre Ville à l'horizon si ce n'est peut-être dans la commune d'à côté !

Néanmoins, notre ville, la vôtre, Lucé, vous ne la connaissez visiblement pas beaucoup.

Vous citez en substance une partie de l'analyse des besoins sociaux présentée en conseil municipal le 25 mars dernier et vous énumérez toute une série de chiffres et de dates qui, sortis de leur contexte, ne veulent strictement rien dire.

Quelle image souhaitez-vous donner de Lucé ?

Pour résumer vos propos : face à une population en baisse, les services se trouvent en excédent, donc pour rétablir l'équilibre, supprimons des services.

Pensez-vous que cela soit si simple et que votre équation soit bien la bonne ?

Le rôle de la collectivité n'est-il pas au contraire d'offrir des services qui, pour Lucé, s'adressent à une population bien au-delà de son seul territoire.

Et serait-il nécessaire de vous rappeler, puisque vous citez notamment la médiathèque que celle-ci aurait du être intercommunale et que pour des raisons politiques que vous ne pouvez ignorer la ville de Lucé a du en assumer seule la charge afin qu'une grande médiathèque soit créée dans la ville d'à côté. Aujourd'hui cet équipement existe, la ville de Lucé l'assume et le public nombreux qui y vient, apprécie la qualité des services qui y sont proposés. C'est cela le rôle de la collectivité.

Les maisons de quartiers, dont l'animation est aujourd'hui confiée à l'association PEP 28, ont vu leur subvention baisser pour l'année 2010, suite à l'obtention de leur agrément « centres sociaux » ; preuve que nous savons aussi nous adapter aux circonstances et ne dépensons pas sans compter.

Et puis, concernant le « commissariat », faut-il encore rappeler qu'il s'agit d'un poste de police municipale et que comme pour la médiathèque nous en avons hérité et essayons de le gérer au mieux dans l'intérêt des lucéens.

Vous qui prétendiez devenir premier magistrat de cette commune, connaissez-vous la fonction publique Monsieur Leliard ?

Pensez-vous que l'on supprime des services au gré des envies, des équipes qui passent ?

Nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens mais nous assumons une situation financière difficile sans prendre la fuite, sans rejeter sur les prochains élus la charge de nos décisions.

Vous proposez de renégocier la dette sur une plus longue durée, très bien, mais en connaissez-vous les conséquences sur les taux d'intérêt. Et que diront les prochains élus, si ce n'est que nous avons fait exactement comme nos prédécesseurs, c'est-à-dire n'importe quoi.

Ce n'est pas pour cela que nous avons été élus. Nous avons pris l'engagement de tout assumer et nous ferons en sorte que personne ne pâtisse des choix du passé. Oui, nous continuerons à soutenir les associations tout en leur demandant des efforts mais sans les laisser tomber car elles ne peuvent être systématiquement dépendantes de circonstances financières ou politiques.

De plus, vous ne pouvez pas nous rendre responsable de l'absence de boulangerie sur le quartier des arcades alors même que nous y avons réinstallé un boucher et alors que cette compétence incombe normalement à Chartres Métropole dont on connaît bien l'intérêt (ou le désintérêt) pour le développement des communes périphériques de Chartres. Mais je vous rassure, nous travaillons aussi au retour d'un boulanger sur ce quartier.

Vous qui avez la prétention d'être force de proposition, commencez donc par vous rendre aux réunions pour savoir ce qui se passe dans votre ville.

D'ailleurs, à ce titre, nous ne pouvons que regretter vivement le départ de Monsieur Prat qui était le seul à œuvrer pour des propositions constructives.

Léonard de Vinci a dit « Qui pense peu se trompe beaucoup ».

À méditer...

Le groupe de la majorité

Forum

des
associations

dimanche

19 septembre

rue de la République

Lucé